**Contrat d’engagement** en Hypnose

**Session de 1h à 2h = 80€**

1- Le présent contrat engage le Praticien, **BUREAU Guillaume** et le client à un travail commun avec **des objectifs de moyens, non de résultats.**

2- La Thérapie mise en place entre les deux parties se constitue comme suit :

- **Le Praticien fait 50% du Travail d’accompagnement**, au travers de questionnements, de recadrages, d’orientations et d’exploitation des transes proposées par le client.

- **Le Client fait 50% du Travail d’accompagnement**, au travers de ses réponses, de ses retours physiques, émotionnels et psychiques, d’aller dans la direction proposée par les transes mises en place.

3- La thérapie peut s’étendre à la convenance du client, sur une fréquence **laissée à la liberté** de ce dernier. **Il est proposé d’attendre au minima 15 jours** entre les sessions, afin de s’observer, prendre conscience et appliquer les différentes actions proposées en séance. **Le client peut cesser de suivre cette thérapie quand il le juge bon**, sans en avertir le praticien.

4- Toute **session annulée** moins de 24 heures avant, **rompt le présent contrat**.

5- L’hypnose n’implique aucun diagnostic, pronostic ou traitement. L’Hypnopraticien n’a pas vocation à se substituer aux différents professionnels de santé que consulte ses clients. Ses pratiques interviennent en complémentarité, dans le registre de l’accompagnement de la personne, de l’évolution personnelle et du bien-être. Vous devez continuer vos suivis. Le client suivi pour psychopathologie ou diagnostiqué pour troubles psychiques ne pourra faire de séance d’hypnose. Pour les demandes de ses clients concernant des prescriptions médicales, l’Hypnopraticien les oriente toujours vers leur médecin traitant seul habilité à répondre à ce type de questionnement.

6- Le praticien **n’a aucune ‘vérité’ ou ‘dogme’ à proposer**, il n’est pas là pour conseiller ou enseigner, son objectif est de vous permettre d’ouvrir la compréhension du chemin spécifique de chacun de ses clients.

7- Le praticien **n’a aucun pouvoir** et ne peut accompagner le client que **là où il est prêt à aller**.

8- Avant chaque reprise de rendez-vous, le partenaire doit se demander :

* S’il **sent une avancée, une évolution ou un progrès** sur sa problématique.
* Dans le cas contraire, voir pourquoi il veut continuer alors qu’il n’y a pas de retours positifs

9-Je comprends que lorsque je suis dans un état d’hypnose, l'Hypnopraticien ne peut rien faire qui soit contraire à ma volonté.

10- Je soussigné ................................................................................................................................ Déclare sur l’honneur ne pas avoir de psychopathologie ni suivi par un Psychothérapeute.

Nom du Partenaire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature :